



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et la Ville et de l'Aménagement du Territoire

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Skikda

NIF : 001021014363166

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALAES N° : 09 / 2026

L'office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Skikda lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales concernant la réalisation de :

- 50 Logements Promotionnels Aides y compris des espaces à vente libre en TCE avec VRD (Tertiaire) À El – Hadaiek - Wilaya De Skikda en lot unique Programme 2023
- 50 Logements Promotionnels Aides y compris des espaces à vente libre en TCE avec VRD (Tertiaire) À Bekouche Lakhdar - Wilaya De Skikda en lot unique Programme 2023
- 30 Logements Promotionnels Aides y compris des espaces à vente libre en TCE avec VRD (Tertiaire) À Bouchtata - Wilaya De Skikda en lot unique Programme 2023

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales s'adresse aux entreprises et groupement d'entreprises publiques et privées physique ou morales de droit algérien qualifiées en **Bâtiment en activité principale classées à la catégorie trois (03) ou plus**, dont le certificat de qualification et de classification professionnelle est en cours de validité à la date d'ouverture des plis, Dans le cas de groupement le chef de file doit être majoritaire, et satisfaire la condition exigée ci-dessus, concernant les autres membres doivent être qualifiées en bâtiment en activité principale classées à la catégorie **deux (02) ou plus**, dont le certificat de qualification et de classification professionnelle est en cours de validité, à la date d'ouverture des plis. Et répondant aux exigences suivantes :

Capacités professionnelles : Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie trois (03) ou plus dont l'activité principale bâtiment et en cours de validité à la date d'ouverture.

Capacités financières : Ayant le chiffre d'affaires cumulé des **trois (03) meilleures années sur les cinq (05) bilans des (05) dernières années (2020.2021.2022.2023.2024)** pour un montant supérieur ou égale à **40 000 000,00 DA**, justifié par des bilans certifiés par le commissaire au compte ou visés par les services des impôts.

Capacités techniques :

- **Références Professionnelles** : Ayant réalisé au minimum **Un projet dans le secteur de bâtiments d'un montant supérieur ou égale à 40 000 000,00 DA**, justifié par les attestations délivrée et signée par un maître d'ouvrages publics.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat soumissionnaire ou son représentant désignés à cet effet, le cahier des charges doit être retiré auprès de la **direction générale de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de SKIKDA**, adresse : **Boulevard BRAHIM GHARAFI Front de mer / Wilaya Skikda**, contre paiement d'une somme de **trois milles Dinars Algériens (3 000,00 DA)** frais de la documentation, à verser au régisseur de la direction générale de l'office.

CONTENU DE L'OFFRE : l'ensemble de pièces édictées à l'article 12 de l'instruction aux soumissionnaires,

Les offres doivent comporter un « **dossier de candidature** » une « **offre technique** » et une « **offre financière** ».

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE ; la déclaration de candidature, de probité, statuts pour les sociétés, pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, certificat de qualification et de classification, moyens financiers, moyens humains et matériels et références professionnelles.

CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE ; La déclaration à souscrire, Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté », un mémoire technique justificatif comprenant (Le planning, moyens humains, moyens matériels).

CONTENU DE L'OFFRE FINANCIÈRE ; la lettre de soumission, la décomposition du prix globale et forfaitaire pour les travaux de bâtiments, le bordereau des prix unitaires (BPU), le détail quantitatif et estimatif (DQE) pour les travaux de Voirie et réseaux divers (VRD).

Les offres doivent comporter « un dossier de candidature », « une offre technique » et « une offre financière ».

« Le dossier de candidature », « l'offre technique » et « l'offre financière » sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales n° 09 / 2026

Désignation du Projet :

Les offres établies par les soumissionnaires devront être déposée à la **Direction de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de SKIKDA**, sise **Boulevard Ibrahim GHARAF** / Front de mer / Skikda, et non envoyée par courrier postal

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres fixé à **Quinze (15) jours**, soit la date fixée dans le cahier des charges à 14 :00 heures au plus tard, à la direction de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de SKIKDA, sise Boulevard Ibrahim GHARAF / Front de mer / Skikda.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des dossiers de candidatures, l'offre technique et l'offre financière se fera le même jour de dépôt des offres à 14:00 heures, en séance publique, au siège de la **direction de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de SKIKDA**, sise **Boulevard Ibrahim GHARAF** / Front de mer / Skikda, en présence des soumissionnaires intéressés.

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pour une durée égale au délai de préparation des offres augmenté de 03 mois, dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire.

 **LE DIRECTEUR GENERAL**